

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DES PRÉPARATIONS ET DE L'ENTREPRISE

**Product Name :** BUBIMEX SHAMPOING POIL DOUX ET BRILLANT 1L & 0.25L

**Description du produit :** Produit pour animaux de compagnie. Pour animaux de compagnie seulement

**Fabricant/Fournisseur :** Bubimex SAS

**Adresse :** ZI la lauze 2rue Saint Exupéry 34430 Saint Jean de Védas

**Numéro de téléphone :** +33 (0)4 67 50 96 97

**Numéro de télécopieur :** +33 (0)4 99 54 82 11

**Date de révision de la FS :** 7 mai 2022

**Remplace la FS datée du :** 18 janvier 2021

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) no1272/2008

Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2, Irritation oculaire Catégorie 2, Danger aquatique chronique Catégorie 3

### 2.2 Éléments de l'étiquette

Éléments d'étiquette CLP



**MOT INDICATEUR : AVERTISSEMENT**

**Mention(s) de danger**

**H315 :** Provoque une irritation de la peau

**H317 :** Peut provoquer une réaction allergique cutanée

**H319 :** Provoque une irritation oculaire grave

**H412 :** Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables

**Déclaration(s) supplémentaire(s) :** Sans objet

**Classification CLP (supplémentaire) :** Sans objet

**Conseils de prudence Prévention**

**P101 :** Si un avis médical est nécessaire, ayez le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

**P102 :** Tenir hors de portée des enfants.

**P103 :** Lire l'étiquette avant utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

**P280** : Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection faciale.

**P261** : Évitez de respirer de la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/pulvérisation.

**P273** : Éviter les rejets dans l'environnement.

**P272** : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

## Mise en garde(s) Réponse

**P302+P352** : SI SUR LA PEAU : Laver abondamment avec beaucoup d'eau / ...

**P305+P351+P338** : SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuez le rinçage.

**P333+P313** : En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : Consultez un médecin.

**P337+P313** : Si l'irritation oculaire persiste : Consultez un médecin.

**P362+P364** : Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

**Conseils de prudence Entreposage** : Sans objet

## Conseils de prudence Élimination

**P501** : Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

## 2.3. Autres dangers

L'ingestion peut causer des dommages à la santé.

Des effets cumulatifs peuvent en résulter après une exposition.

Sensibilisation respiratoire possible.

Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau.

REACH - Art.57-59 : Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression de la FDS.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

| <i>Nom du composant</i>                                       | <i>Numéro CAS</i>                     | <i>CE</i>                | <i>Concentration</i> |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|----------------------|
| EDTA disodique                                                | 6381-92-6                             | 205-358-3                | 0.1%-0.2%            |
| Sodium Laureth Sulfate                                        | 68585-34-2                            | 500-223-8                | 9%-16%               |
| Cocamidopropyl Bétaïne                                        | 61789-40-0                            | 263-058-8                | 2%-6%                |
| Eawdrops                                                      | 68140-00-1                            | 268-770-2                | 1%-3%                |
| MÉTHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE ET<br>MÉTHYLISOTHIAZOLINONE (3:1) | 26172-55-4, 2682-<br>20-4, 55965-84-9 | 247-500-7, 220-<br>239-6 | 0.0012%              |
| Distéarate de glycol                                          | 627-83-8                              | 211-014-3                | 0.5%-2%              |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

|                     |            |           |                |
|---------------------|------------|-----------|----------------|
| Polyquaternium-10   | 68610-92-4 | N/A       | 0,05 %-0,3 %   |
| Panthénol           | 81-13-0    | 201-327-3 | 0.1%-0.5%      |
| Polyquaternium-7    | 26590-05-6 | N/A       | 0.5%-2%        |
| Parfum              | N/A        | N/A       | 0.1%-0.4%      |
| CI 42080            | 3486-30-4  | 222-476-0 | <0,2 %         |
| Eau                 | 7732-18-5  | 231-791-2 | 67,8 %-84,85 % |
| Chlorure de sodium  | 7647-14-5  | 231-598-3 | <1,5 %         |
| Hydroxyde de sodium | 1310-73-2  | 215-185-5 | <0,1 %         |

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

### Yeux

Inondez immédiatement l'œil avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 à 20 minutes, en maintenant l'œil ouvert. Obtenez des soins médicaux si la douleur ou la rougeur persiste.

### Peau

Si une irritation se développe, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Obtenez des soins médicaux si une rougeur ou une douleur persiste.

### Ingestion

Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. Ne provoquez pas de vomissements à moins qu'un centre antipoison ou un médecin ne vous le dise. Ne donnez rien par la bouche à une personne inconsciente.

### Inhalation

Retirer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

### Conseils aux médecins

Traiter de manière symptomatique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Supports d'extinction

Utilisez des supports d'extinction appropriés aux matériaux environnants.

### Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

Peut libérer des vapeurs dangereuses lors d'un incendie.

### Équipement de protection pour la lutte contre l'incendie

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

---

Portez des vêtements de protection complets et des appareils respiratoires autonomes.

## 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

*Portez des vêtements de protection appropriés. Essuyez et transférez dans des récipients appropriés pour la récupération ou l'élimination. Empêcher le matériau de pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.*

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conserver dans un récipient d'origine dans un endroit frais et sec. Conserver loin des enfants et des animaux domestiques. Ne pas entreposer près des aliments. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux par l'entreposage. Portez des vêtements de protection appropriés. Évitez tout contact avec les yeux. Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé et avant de manger, de boire ou de fumer.

Conserver à température ambiante entre 5 °C et 35 °C

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

### **Normes d'exposition professionnelle**

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si elles existent.

Aucun établi

### **Mesures de contrôle technique**

Aucune mesure spécifique n'est nécessaire. On s'attend à ce qu'une bonne ventilation générale de la pièce soit adéquate pour contrôler les niveaux aéroportés.

### **Protection respiratoire**

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Les toiletteurs professionnels et ceux qui ont des expositions répétées et prolongées devraient envisager l'utilisation d'une protection respiratoire s'il existe un risque d'exposition à des concentrations élevées de vapeur. Le respirateur spécifique choisi doit être basé sur la concentration en suspension dans l'air trouvée sur le lieu de travail et ne doit pas dépasser les limites de travail du respirateur.

### **Protection des mains**

Gants résistants aux produits chimiques.

### **Protection des yeux**

Lunettes de sécurité ou lunettes de protection.

### **Protection du corps**

Tablier étanche.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                         |          |
|-------------------------|----------|
| <i>Liquide à l'état</i> | physique |
| <i>Couleur</i>          | Bleu     |
| <i>pH</i>               | 6,5-7,5  |
| <i>Densité 1.028</i>    |          |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

---

Plage/point d'ébullition (°C/F) *Aucune donnée disponible*

Point de fusion (°C/F) *Aucune donnée disponible*

Point d'éclair (PMCC) (°C/F) *non inflammable*

Limites d'explosion (%) *Aucune donnée disponible*

Pression de vapeur *Aucune donnée disponible*

Densité *Aucune donnée disponible*

Solubilité dans l'eau soluble

Densité de vapeur (Air = 1) *Aucune donnée disponible*

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité

Stable dans des conditions normales.

### Conditions à éviter

Chaleur - températures élevées

### Matériaux à éviter

Oxydants forts - acides forts - bases

Polymérisation dangereuse, Ne pas reproduire.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone - composés organiques

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations générales

Irritation oculaire : Légèrement irritant.

Irritation de la peau : Légèrement irritant.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations générales

Facilement biodégradable, non écotoxique.

## 13. CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables

## 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Contactez le fournisseur pour obtenir des informations sur le transport.

Information(s) générale(s) : Transport suivi ADR, IMDG, IATA

- Numéro ONU : Pas un produit dangereux selon transport suivi ADR, IMDG, IATA

- Classe : ---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 3277-3283

---

## 15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation de l'UE suivante et à ses adaptations - le cas échéant - : 98/24/CE, 92/85/CE, 94/33/CE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, Commission

Règlement (UE) 2015/830, Règlement (CE) n° 1272/2008 et leurs modifications ainsi que la législation britannique suivante : - Règlement sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé

(COSHH) 2002 - COSHH Essentials - Règlement de 1999 sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail

**Autres informations** Pour l'usage sur animaux de compagnie uniquement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### **Abréviations**

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

DBO : Demande biologique en oxygène

CAS# : Numéro de service chemical Abstracts

FIFRA : Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer

CL50 : Concentration létale 50 %

DL50 : Dose létale 50 %

S.O. : Indique qu'aucun renseignement applicable n'a été trouvé ou disponible

NTP : Programme national de toxicologie

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

PEL : Limite d'exposition admissible

STEL : Limite d'exposition à court terme

TLV : Valeur limite seuil

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques

**Pour plus d'informations, appelez :** +33 (0)4 67 50 96 97

**Distribué par :** BUBIMEX FRANCE.

L'information et les recommandations présentées dans cette FS sont fondées sur des sources jugées exactes. BUBIMEX FRANCE n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du matériel à ses fins particulières. En particulier, nous ne faisons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent s'assurer que toute utilisation ou élimination du matériel est conforme aux lois et réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.